



Appel à candidature au poste de Directeur de la Direction de Protection des Assurés (DPA) au sein de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale

Dans le cadre du renforcement de ses structures, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, lance un appel à candidature pour pourvoir le poste de Directeur de la Direction de Protection des Assurés (DPA).

I. Principales activités du poste

- Déployer la politique de l'Autorité en matière de protection des assurés, d'éducation financière et de sensibilisation des consommateurs ;
- Veiller sur l'application des dispositions réglementaires et contractuelles et des bonnes pratiques en matière de protection des assurés ;
- Veiller au respect de la réglementation et des intérêts des assurés, souscripteurs et bénéficiaires de contrats ;
- Définir les objectifs opérationnels de la direction et de chaque département sous sa responsabilité, en collaboration avec ses équipes ;
- Valider les procédures et les méthodes de travail relatives à sa direction et surveiller leur bonne application ;
- Superviser la réalisation des missions, des projets ou des activités réalisés par ses équipes ;
- Contrôler et valider l'ensemble des documents produits au sein de sa direction ;
- Identifier et déployer des axes d'amélioration relatifs aux processus internes de l'autorité ou à la réglementation en vigueur ;
- Représenter l'autorité auprès des différentes instances ;
- Evaluer les niveaux de tenue de poste et d'atteinte des objectifs individuels ou collectifs de manière à identifier les besoins de montée en compétence et les axes d'action pour l'atteinte des objectifs escomptés.

II. Compétences requises pour le poste

- Niveau d'étude : **Bac +4/5** ;
- Expérience professionnelle : **Minimum de 10 ans** d'expérience professionnelle dans le domaine de compétence.

III. Compétences Souhaitées :

- Avoir de solides connaissances du secteur de l'assurance ;
- Maîtriser les dispositions réglementaires régissant le secteur, notamment celles en relation avec le droit des assurés ;
- Savoir piloter les indicateurs d'activité ;
- Être capable de gérer une équipe
- Être apte à gérer la conduite du changement ;
- Avoir un sens analytique et l'esprit de synthèse ;
- Avoir une aisance linguistique et relationnelle.